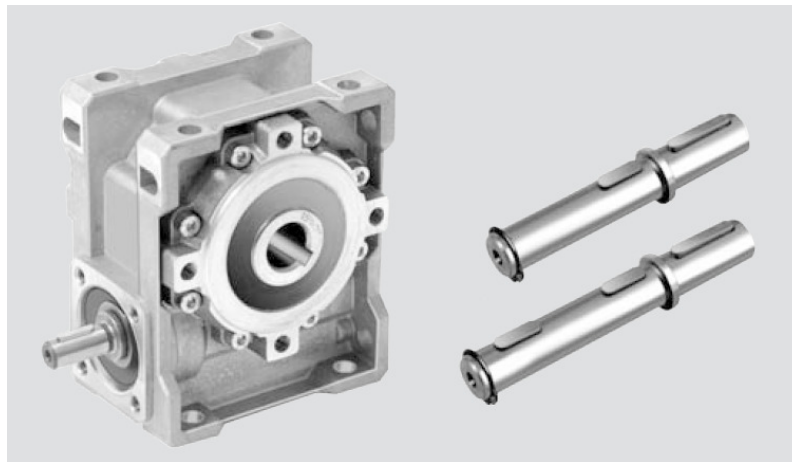




# Instructions d'utilisation et de maintenance

## Réducteurs H/I



### Succursales Mädlér compétentes selon les zones postales en Allemagne:

z.p. 1, 2 and 3  
Branche  
Mädlér GmbH  
Brookstieg 16  
D-22145 Stapelfeld  
Tel. +49 40-60 04 75 10  
Fax +49 40-60 04 75 33  
hamburg@maedler.de

z.p. 0, 4 und 5  
Branche  
Mädlér GmbH  
Bublitzer Str. 21  
D-40599 Düsseldorf  
Tel. +49 211-97 47 1 0  
Fax +49 211-97 47 1 33  
duesseldorf@maedler.de

z.p. 6, 7, 8 et 9  
Siège social  
Mädlér GmbH  
Tränkestr. 6-8  
D-70597 Stuttgart  
Tel. +49 711-7 20 95 0  
Fax +49 711-7 20 95 33  
stuttgart@maedler.de

### Suisse:

Mädlér Norm-Antrieb AG  
Postbox 74  
Güterstr. 6  
CH-8245 Feuerthalen  
Tel. +41 52-647 40 40  
Fax +41 52-647 40 41  
info@maedler.ch  
www.maedler.ch

## Avant-propos

Un réducteur d'entraînement seul n'est pas soumis à la directive sur les machines. Son intégration à une installation ou son assemblage avec une installation fait qu'il devient une composante de la machine ou de l'installation mise en oeuvre, laquelle doit respecter les normes et directives en vigueur s'y rapportant. Le fabricant de la machine est seul responsable du respect de ces normes!

### 1 . Instructions de sécurité

La mise en service d'une machine est interdite tant qu'il n'a pas été constaté que les prescriptions en matière de protection et de sécurité, imposées par la directive sur les machines 89/392/CEE et les directives de modification correspondantes 91/368/CEE et 93/44/CEE, sont respectées. La connaissance et le respect des instructions de service et de sécurité, ainsi que des prescriptions en matière de sécurité du travail et de prévention des accidents, constituent la condition sine qua non à un montage et à un raccordement corrects. Seul du personnel possédant les qualifications requises doit être chargé d'effectuer les travaux sur les moteurs d'entraînement. Les problèmes pouvant entraver la sécurité doivent être immédiatement éliminés par les personnes susmentionnées.

Les réducteurs d'entraînement sont des éléments intégrés à des machines ou installations industrielles. Pendant leur exploitation, ces éléments peuvent présenter des pièces nues dangereuses, sous tensicri, ou encore mobiles ou rotatives, En cas de retrait non permis du recouvrement requis, en cas d'utilisation non conforme aux prescriptions, en cas d'erreur de maniement ou d'entretien insuffisant, ils peuvent donc être à l'origine de dommages très graves causes aux personnes ou au matériel.

C'est pourquoi les personnes responsables de la sécurité de la machine ou de l'installation doivent garantir que:

- seul du personnel qualifié est chargé d'effectuer des travaux sur les machines ou les installations.
- ces personnes ont notamment à leur disposition, lors de tous les travaux correspondants, ces instructions de service et autres documents relatifs au produit, et sont tenues de les respecter scrupuleusement.
- il est interdit aux personnes non qualifiées d'effectuer des travaux sur les machines ou appareils, ou à proximité de ceux-ci.

**On entend par personnel qualifié** les personnes qui ont été habilitées par le responsable de la sécurité de la machine ou de l'installation à effectuer les activités requises, et sont en mesure de déceler les dangers possibles et d'empêcher les accidents, sur la base de leur formation, de leur expérience, de leur instruction ainsi que de leur connaissance des normes, réglementations, prescriptions en matière de prévention des accidents et des conditions d'exploitation (définition de (personnel qualifié(, voir VIDE 0105 ou CIE 364, qui définissent aussi l'interdiction d'intervention de personnes non qualifiées). La connaissance des mesures de premiers secours et des dispositifs de secours sur site est également impérative.

On part du principe que les travaux de planification fondamentaux de la machine ou de l'installation, ainsi que tous les travaux de transport, montage, installation, mise en service, entretien et réparation sont effectués par du personnel qualifié, resp; sont contrôlés par des personnes qualifiées responsables. Il faut en l'occurrence respecter tout particulièrement:

- les données et indications techniques relatives à l'utilisation permise, mentionnées notamment dans le catalogue, les documents liés à la commande et les indications signalétiques,
- les prescriptions générales de construction et de sécurité,
- les prescriptions et exigences locales spécifiques à l'installation,
- l'utilisation correcte des outils et des dispositifs de levage et de transport, - l'utilisation d'équipements de protection personnelle,
- les conditions de montage, de sorte que lors de l'exploitation, la protection requise contre les contacts accidentels soit assurée, resp. qu'une approche dangereuse soit empêchée.

Pour des raisons de clarté, la présente documentation ne peut pas contenir toutes les informations de détail relatives à toutes les variantes de construction possibles, et ne peut donc pas prendre en considération tous les cas de disposition, d'exploitation ou d'entretien. Par conséquent, cette documentation ne contient pour l'essentiel que les instructions qu'il est impératif au personnel qualifié de respecter dans le cas d'une utilisation des moteurs d'entraînement conforme aux prescriptions dans des domaines d'application industriels. Dans les cas particuliers où il est prévu d'utiliser la machine ou l'installation dans des domaines autres qu'industriels et que des exigences plus importantes doivent alors être satisfaites (par ex. protection contre les contacts accidentels pour doigts d'enfants), ces conditions doivent être remplies lors du montage, par la mise en oeuvre de mesures de protection supplémentaires sur la machine ou l'installation.

Les modifications par rapport à l'exploitation normale (augmentation de la puissance absorbée, des températures, des oscillations, des bruits, etc., ou réaction du dispositif de surveillance) laissent supposer un dysfonctionnement. Pour éviter des défaillances qui pourraient conduire directement ou indirectement à des dommages graves causés aux personnes ou au matériel, le personnel d'entretien compétent doit immédiatement être informé.

**EN CAS DE DOUTE, METTRE IMMÉDIATEMENT HORS SERVICE L'ÉLÉMENT CONCERNE !!**

## 2. Utilisation conforme aux prescriptions

Les moteurs d'entraînement sont exclusivement destinés à être intégrés à une machine ou installation, ou assemblés avec une machine ou installation, et ce dans le domaine industriel. Une utilisation différente ou dépassant le cadre de cette définition est considérée comme non conforme aux prescriptions. Le fournisseur n'assume aucune responsabilité pour les dommages qui pourraient résulter d'une utilisation non conforme.

## 3. Disposition

Les fondations devant supporter l'entraînement et les moteurs d'entraînement doivent être de dimensions suffisantes et exemptes de vibrations. Lors du montage des moteurs d'entraînement, il faut veiller à ce que ces derniers sont installés solidement et sans gauchissement sur une surface plane. Il faut assurer une aération suffisante des moteurs. Si des éléments de raccordement sont vissés sur les arbres moteurs ou les arbres de sortie, il faut éviter de porter des coups sur ces arbres, qui pourraient causer un endommagement des paliers ainsi que des défauts d'étanchéité. Sinon, pour faciliter le montage, il faut graisser légèrement l'extrémités des arbres. Nous recommandons l'utilisation de couplages aussi élastiques que possible, afin de réduire autant que se peut les chocs portés par la machine entraînée sur l'entraînement ou le moteur d'entraînement.

## 4. Entretien

Attention ! Avant le début des travaux d'entretien, le moteur d'entraînement doit être coupé durablement du réseau électrique.

A la livraison, les réducteurs sont en ordre de marche, remplis de graisse fluide pour réducteur ou d'huile, ce qui garantit une lubrification de longue durée de toutes les pièces motrices et des paliers. Les travaux fastidieux de démontage, de nettoyage et de vidange n'ont pas lieu d'être. Si un graissage ultérieur devait toutefois s'avérer nécessaire, il ne faut pas mélanger les lubrifiants synthétiques et minéraux.

### Quantités de lubrifiant en dm<sup>3</sup>

Grandeur de réducteur	Quantité en dm <sup>3</sup> (litre)	Type de lubrifiant
031	0,05	Huile synthétique
040	0,07	Huile synthétique
050	0,15	Huile synthétique
063	0,40	Huile synthétique
075	0,60	Huile synthétique